



## **Condition d'apprentissage des élèves, condition de travail des personnels de l'Education Nationale :**

### **Pour un projet éducatif ambitieux, rassemblement devant l'inspection académique du Loiret mercredi 7 février 2018 à partir de 13h.**

La situation devient critique dans de nombreux établissements scolaires. La bonne volonté ne suffit pas, il faut des moyens pour une école de qualité et des enseignants sereins!

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU) du Loiret invite donc tous les personnels des premiers et seconds degrés à se rassembler le mercredi 7 février à partir de 13h devant l'inspection académique du Loiret, rue Eugène Vignat à Orléans. Ils pourront ainsi compléter le grand cahier de doléances qui sera remis à Mme la Rectrice.

#### **Quelques exemples :**

##### **Premier degré :**

Pour la rentrée 2018, seulement 30 postes supplémentaires sont prévus, dont 24 sont déjà réservés aux CP à 12 en Réseau Education Prioritaire (REP) et aux CE1 à 12 en REP+. Il ne reste donc plus que 6 postes pour couvrir les autres besoins. Or les effectifs de nombreuses classes dépassent les 25 élèves en élémentaire et avoisinent voire franchissent les 30 élèves en maternelle et le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers est en très forte augmentation ! Cela ne peut plus durer. Le SNUipp-FSU 45 revendique :

- 25 élèves maximum par classe, pas plus de 20 en Education Prioritaire soit l'ouverture de 100 postes pour notre département
- un allègement des effectifs pour les collègues accueillant des élèves à besoins éducatifs particuliers
- des RASED complets (Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficultés)
- des moyens pour le remplacement
- un statut Fonction Publique, une aide administrative pérenne pour les directeurs/trices et une augmentation de leur temps de décharge
- maintien du dispositif « plus de maîtres que de classe » et son élargissement

##### **Personnels Infirmiers :**

Des créations de postes sont nécessaires, sachant que 10 infirmier-e-s sont encore « à cheval » sur deux collèges et que les collègues travaillant sur les collèges doivent également assurer le suivi des élèves de primaire.

##### **Second degré :**

- Dans l'enseignement général, 305 collégiens sont prévus en plus à la prochaine rentrée pour seulement 75 heures de dotation supplémentaire. Le nombre d'heures d'enseignement par élève diminue !
- Le seuil d'effectifs des classes de 3<sup>ème</sup> augmente : 26 élèves en REP, 29 élèves dans les collèges défavorisés et jusqu'à 30 élèves dans les autres collèges ! Le département est contraint de supprimer deux divisions.

Communiqué de presse de la Fédération Syndicale Unitaire du Loiret du vendredi 2 février 2018

- 3 nouvelles Unités Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) vont être créées mais comment inclure des élèves d'ULIS et/ou allophones dans des classes surchargées ? Qu'en sera-t-il de la sécurité lorsque pour accueillir 30 collégiens dans une salle, il faudra rajouter une table double devant la deuxième porte qui est une issue de secours ?
- **EPS** : il s'agit d'obtenir des installations sportives variées, adaptées, fonctionnelles et de proximité immédiate sur tout le territoire.
- **Enseignement professionnel** : avec 18% de postes en moins au concours PLP en 2018, c'est bien une destruction programmée de la voie professionnelle qui est en cours. L'enjeu est de défendre et de promouvoir, encore et toujours, la voie professionnelle publique.
- **Personnels administratif** : ce sont 200 postes qui seront supprimés à la rentrée 2018 en collèges, lycées et services académiques dont 9 dans notre Académie ! Dans les établissements, les charges de travail des secrétariats sont pourtant largement accrues par les conséquences des transferts de charge. Il y a urgence à requalifier massivement les emplois et à promouvoir les personnels.

La fédération Syndicale Unitaire du Loiret, s'associe par cette action à la journée nationale de mobilisation et de sensibilisation aux moyens nécessaires à de bonnes conditions de travail dans l'Education Nationale. Elle entend ainsi défendre la démocratisation de notre système scolaire pour la réussite de toutes et tous.

#### Contacts :

Bruno CHIROUSE : 06 23 35 80 94

Cécile HERBIN : 06 84 61 31 66

